

ON S'ABONNE :
A Lyon, rue Neuve-de-la-Préfecture, n° 1, au 2^e.
A la Librairie-Corresp. de P. Justin, rue Montmartre, n° 18.
Et chez MM. Bresson et Bourgoïn, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 5.

LE PRÉCURSEUR,

Journal constitutionnel de Lyon et du Midi.



Le Précurseur donne les nouvelles
24 heures avant les Journ. de Paris.
PRIX :
16 francs pour 3 mois ;
32 francs pour 6 mois ;
64 francs pour l'année.
Hors du département du Rhône 4
1 franc de plus par trimestre.

Lyon, 30 septembre.

L'histoire n'est point, comme l'ont poétiquement imaginé des novateurs ardens, divisée exactement en périodes de critique et de synthèse. Nous ne croyons pas que le monde porte successivement l'activité de son action tantôt à l'œuvre de renversement, tantôt à l'œuvre d'édification. Il nous semble que les institutions, et les idées d'où elles sortent, ont un autre enchaînement plus simple et moins dramatique, et, s'il est vrai qu'à des époques diverses l'histoire retentisse de grands écroulements, il faut reconnaître que dès long-temps les monuments abattus étaient minés par le mépris et la haine des générations.

Quand Voltaire détruisait la religion catholique par des livres qui parviennent à peine aujourd'hui au fond de la Vendée et de la Bretagne, la population presque entière de la France s'agenouillait encore au pied des autels catholiques.

Quand le moyen-âge se prosternait devant le souverain de Rome, les éléments du doute fermentaient déjà dans cette église pleine de foi, et les sciences naturelles détrônaient dans l'esprit des docteurs les croyances imposées par les Ecritures. Sous le rapport politique, la foi n'avait pas un caractère plus général et plus absolu : les feudataires faisaient la guerre aux suzerains ; les serfs de la Jacquerie se soulevaient contre les seigneurs ; les barons et le peuple d'Angleterre obtenaient la grande Charte, et le droit de résistance se consacrait en même temps que le devoir de l'obéissance sans condition était ailleurs proclamé par la force.

Ainsi, le travail de renversement et le travail de reconstruction sont simultanés et se poursuivent du même pas, dans la même société. Ainsi, l'humanité n'est pas un ouvrier portant son ardeur tantôt en avant pour fonder, tantôt en arrière pour détruire ; c'est un artiste progressif avançant son œuvre peu à peu, et abandonnant à mesure qu'il marche les appuis et les instrumens dont il a eu besoin et qui lui deviennent inutiles.

Il y a donc à toute époque et dans toute nation (surtout dans la nation française, véritable missionnaire du progrès) des esprits qui s'avancent au-delà du fait établi, au-delà même du fait possible, et destinés seulement à pousser vers des voies nouvelles, que le temps est chargé de rectifier, la masse des intelligences et les hommes d'exécution.

Mirabeau n'a pas professé à la tribune une philosophie plus large ou différente de la philosophie de Voltaire : mais c'était un génie d'action trop supérieur pour tenter d'appliquer et de réaliser Voltaire tout entier. La révolution de 89 était toute dans Rousseau : mais Rousseau eût été bien incapable de révolutionner un village, et la révolution française se garderait bien d'adopter toutes les folies philanthropiques et religieuses de Rousseau.

La mission de ces hommes d'imagination hardie et de faible volonté, était de former des hommes dont l'esprit, bien appuyé sur des idées générales, travaillerait à la réalisation de ces principes, suivant les circonstances matérielles où ils devaient trouver la société.

Quelle est la plus noble de ces tâches ? Quel est le plus grand de Voltaire ou de Napoléon ? de Voltaire qui philosophait avec Catherine, ou de Napoléon qui alla porter à Moscou la philosophie de son devancier au bout des baïonnettes de la grande armée ?

Peu importe. — Les gloires peuvent être inégales : la nécessité des deux hommes était la même.

Aujourd'hui il s'opère au milieu de nous, avec d'autres formes (car l'histoire ne se répète pas), quelque chose d'analogue.

Nous voyons une foule d'esprits spéculatifs se porter en avant dans des directions différentes, mais tous du côté de l'avenir. Il n'est pas une des bases de l'état actuel qui ne soit un objet d'attaque, et nous concevons fort bien que les hommes timides s'effraient au spectacle de cette activité de renversement, se figurent que la société vacille, qu'elle va s'écrouler et les englober sous ses débris, si le pouvoir de fait n'arrête pas cette multitude impatiente, en se rattachant de toutes a force au passé, en se cramponnant aux colonnes restées debout de l'édifice social.

Si leur crainte était fondée, il n'y aurait pas en effet autre chose à faire que de revenir peu à peu au principe absolu par la force militaire. Mais la force militaire elle-même n'est-elle pas aujourd'hui travaillée des mêmes besoins de mouvement, et ne vit-elle pas comme tout le reste dans l'atmosphère de la presse ?

C'est donc toujours cette presse maudite qu'il faut étouffer : mais quand on a usé le système des amendes (Dieu sait si on l'exploite) on ne peut étouffer la presse que par la force militaire.

C'est un cercle vicieux ; à force de tourner dans ce cercle, Charles X a perdu la tête et ruiné une des bases du passé.

— Louis-Philippe tourne comme a tourné Charles X, cher-

chant le même problème et marchant très-vraisemblablement au même résultat.

La peur des hommes faibles ne les sauve pas, ou le voit, du danger révolutionnaire que crée incessamment l'ardeur de l'innovation. Mais cette peur est-elle fondée ?

De tous les systèmes qui s'agitent aujourd'hui, nul n'est appelé à un triomphe complet. Les masses reçoivent ces mille impressions différentes et contraires des écoles novatrices et n'en gardent que la résultante. La république ne donnera pas satisfaction entière à toutes les doctrines nouvelles, plus que la révolution de 89 n'a donné raison à toutes les idées des encyclopédistes. Combien de ces écrivains de second ordre de la fin du 18^e siècle sont tombés dans un profond oubli sans avoir produit autre chose qu'une légère impulsion donnée au petit cercle qui les entourait ! Combien aujourd'hui de ces jeunes plumes qui terrifient les bourgeois par l'exagération de leur pensée et de leur style, passeront après avoir réveillé quelques centaines d'intelligences qui se prêteront plus tard à des inspirations plus puissantes et plus régulières ! S'il y a loin de Voltaire à Mercier et de Rousseau à Cazotte, il y a plus loin encore de l'esprit politique qui sera matérialisé dans la politique de l'avenir aux conséquences extrêmes tirées du saint-simonisme, du fouriérisme ou des doctrines conventionnelles. L'avenir ne sera pas plus au républicanisme de M. Gigault que la révolution de 89 ne suivit les grotesques inspirations de l'auteur du *Paysan pervers*.

Sans vouloir opposer aux novateurs des diverses écoles un mépris qui serait injuste, sans leur accorder une importance excessive, les hommes de gouvernement sont toujours en droit d'en appeler au suffrage de tous et de se retrancher derrière les opinions générales et les intérêts constitués. Les républicains d'action demandent pour eux et pour les autres le jugement universel ; ils demandent que le tribunal politique soit librement formé comme le tribunal philosophique et littéraire était formé pour Voltaire et sa suite.

Les républicains ne sont point hostiles à toutes ces tentatives d'innovation, et ils l'ont assez prouvé en adoptant et en propageant avec énergie les idées qui leur semblaient de nature à passer immédiatement dans l'application, par exemple quelques idées financières de St-Simon. Il doit y avoir encore dans le système de M. Fourier des principes qui seront applicables quand ils auront été exposés avec plus de clarté. Les républicains les adopteront également, car c'est ainsi qu'ils entendent le progrès politique, par la réalisation du progrès philosophique constaté.

La lenteur et la sûreté de ce procédé sont une suffisante garantie, soit pour les novateurs que leur travail d'initiation ne sera pas perdu, soit pour les usufruitiers actuels des avantages sociaux que leur position ne sera pas follement troublée par des essais étourdis de pensées incomplètes.

Le parti républicain n'est aujourd'hui ni un parti d'éclairés aventureux, ni une arrière-garde de traînards. C'est un corps d'armée sur lequel s'appuie tout intérêt froissé et tout droit méconnu, comme toute idée hardie. Il ne faut pas que les novateurs l'accusent de lenteur, parce qu'il ne se met point à courir avec eux dans toutes les directions, ni que les retardataires lui reprochent de l'étourderie, parce qu'il refuse de s'asseoir avec eux sur le bord du chemin. Le parti républicain ne renie pas plus le passé qu'il ne renonce à l'avenir ; il sait d'où il vient, et veut savoir où il doit aller. C'est pour cela qu'il ne laissera violer aucun intérêt légitime, et qu'il ne se jette pas à corps-perdu dans des innovations dont il veut connaître la liaison avec le présent et le passé.

On a vu par ce qui arrive au saint-simonisme, si le parti républicain n'est pas fondé à user de cette prudence. Les saint-simoniens après avoir renié la souveraineté populaire qui les avait engendrés, ont tellement couru, et si rapidement, et si aveuglément, qu'ils sont allés tomber dans le camp ennemi, où maintenant ils se sont établis avec un aplomb et une dignité vraiment grotesques. Les saint-simoniens nous ont dépassé, comme ils disent, mais c'est pour aller se perdre dans l'absurde et le ridicule. Toutefois nous ne pouvons les regretter beaucoup, car ils nous ont laissés ce qu'ils avaient de meilleur en hommes et en doctrines.

La même chose arrivera de l'école conventionnelle, de l'école fouriériste etc., et le parti républicain se complètera ainsi en résumant et en absorbant tout ce qu'il y a de vrai et de praticable dans les différentes écoles.

Aujourd'hui un fait incontestable c'est que nulle de ces écoles ne peut se passer du parti républicain. Il balaie le champ de la discussion et conquiert un terrain hors duquel les novateurs n'existeraient pas un instant : la liberté de la presse, la liberté d'association, le droit de tous par le suffrage universel.

Ans. P.

Le Réparateur répond aujourd'hui à la double question que nous lui avons adressée sur les assassinats carlistes dont Marseille vient d'être le théâtre.

Il commence par déclarer qu'il n'est point prouvé pour

lui que des assassinats aient eu lieu, et secondement s'ils ont eu lieu, il nie qu'ils aient été commis par le parti légitimiste. Enfin il conclut en disant que des assassinats nocturnes sont une conséquence naturelle des principes républicains, de telle sorte que les patriotes de Marseille pourraient bien s'être donnés les uns aux autres des coups de stylets, en vertu du droit populaire d'insurrection contre l'oppression.

Nous ne nous sentons pas la force de répondre à cette bizarre argumentation bien digne du parti qui soutient le suffrage universel depuis le mauvais succès des ordonnances de juillet. La *Gazette de France* et ses élèves doivent être habitués à ce genre de succès, car depuis trois ans leurs admirables théories historiques sur la vieille constitution française n'ont pas soulevé la moindre discussion. C'est une victoire dont on ne peut guère se vanter.

Le *Réparateur* cite comme une réponse péremptoire à nos questions un article de la *Gazette du midi*, dont nous ne concevons pas du tout la liaison avec ce que nous avons dit. Toutefois voici la réponse que le *Peuple Souverain* de Marseille fait à cet article :

La *Gazette du Midi* s'étonne qu'en présence des actes de violence qui ont signalé la réapparition nocturne des bandes carlistes dans nos rues, au milieu des bruits qui circulent sur les projets de parti, et dont ses affidés ne font pas mystère, après les trois assassinats commis au nom de Henri V dans la soirée du 24, le *Peuple Souverain* ait fait un appel à la vigilance et à l'énergie des patriotes, en adressant des paroles sévères aux sicaires de la légitimité et à ceux qui les soudoient. Nous répétons ce que nous avons dit : des hommes qui, sans provocation aucune, se jettent armés de bâtons et de stylets sur des citoyens sans défense, quelque drapeau qu'ils arborent, ne sont que des assassins. Nous ne flétrirons pas d'un nom moins odieux des hommes se disant de notre opinion qui, en pleine paix et sans y être contraints par le besoin de leur défense, commettraient de pareils actes ; à plus forte raison n'avons-nous aucun ménagement à garder envers des bandes composées en grande partie de misérables sur qui pèsent les souvenirs de 1815. Nous savons qu'il y a parmi les légitimistes des hommes honnêtes qui désapprouvent ces excès ; aussi ce n'est pas à eux que s'adressaient nos paroles. Le *Peuple Souverain* depuis qu'il existe n'a pas cessé de prêcher à ses amis la liberté et la sûreté des rues et du foyer domestique pour toutes les opinions. Nul plus que nous ne s'est prononcé en toute circonstance pour obtenir les réformes que la nation demande par les seules voies de discussion. Mais la *Gazette* nous croirait bien bonnes gens si elle nous supposait capables de laisser quelques cervelles incorrigibles entreprendre avec des bandes soudoyées de longues mains, une réaction carliste dans le midi, sans dévoiler leurs projets, et sans leur résister au besoin les armes à la main ; comme si nous n'étions pas certains d'être leurs premières victimes, dût leur triomphe ne durer qu'un jour. Nous n'en sommes pas là.

Depuis deux ans la paix des rues n'avait pas été troublée. Nous croyons pouvoir nous flatter que les conseils donnés à ce sujet par le *Peuple Souverain* aux patriotes des classes populaires avaient été entendus. Nous aimons à reconnaître que la *Gazette du Midi* s'était prononcée dans le même sens. Tout-à-coup, à l'approche du 30 septembre, des bandes carlistes sorties la nuit courent nos rues en criant vive Henri V, et dans la même soirée trois citoyens inoffensifs sont frappés de coups de stylet par des hommes faisant partie de ces bandes. Et l'on s'étonne que le *Peuple Souverain* flétrisse de pareils actes ! Mais les légitimistes honnêtes devraient être les premiers à les flétrir.

La *Gazette* nous accuse de vouloir faire de la terreur contre les partisans d'Henri V. Nous ne voulons faire de la terreur contre aucun parti ; mais nous ne permettrons à aucun parti d'en faire contre nous.

La feuille légitimiste croit nous faire prendre le change en publiant l'itinéraire de madame Luchesi-Palli, qui se rendrait de Florence à Prague, et en protestant des intentions pacifiques des légitimistes du midi. Nous rappellerons à la *Gazette* qu'elle n'était pas moins pacifique la veille du 30 avril, et que le lendemain elle ne niait pas avec moins d'assurance le complot qui venait d'échouer. Ce sont des ruses de guerre dont nous ne sommes point dupes. La même feuille dit que nous donnons tous nos éloges à l'arrestation du *Carlo-Alberto*, opéré dans le port de Marseille d'après une dépêche télégraphique venue de Paris. Nous avons annoncé le fait purement et simplement, nous contentant de faire remarquer le ton décidé de la réponse de M. Thomas au consul sard, ton assez étrange dans la bouche d'un fonctionnaire du juste-milieu. C'est là d'ailleurs une mesure toute politique que les circonstances expliquent suffisamment ; mais prises par un gouvernement auquel nous sommes étrangers, nous lui en laissons toute la responsabilité, et nous ne pourrions en faire l'éloge qu'autant que nous en connaîtrions bien les motifs.

Quant les partisans de la légitimité se bornent à médire dans leurs journaux et dans leurs conciliabules de la révolution de juillet ; qu'ils fassent mieux, qu'ils proclament les droits de tous au vote des subsides ; qu'ils prêchent l'émancipation municipale et départementale ; qu'ils s'associent pour refuser l'impôt après le 30 septembre, s'ils croient le pouvoir actuel en dehors de la constitution française, nous n'y trouverons rien à reprendre. Ils seront conséquents avec leurs principes qu'ils ont le droit de défendre par la discussion, comme nous défendons les nôtres. Mais qu'au nom de Henri V ils lèvent dans nos contrées le drapeau de la guerre civile, qu'ils préudent à cette folle tentative qui est, nous le savons bien, l'espoir des cerveaux brûlés du parti, par des assassinats de rue ; c'est ce que nous ne sommes pas d'humeur à permettre, et cela dans l'intérêt de tous. Qu'ils sachent bien qu'en pareille occasion nous serons toujours les premiers à leur résister.

On lit dans le même journal :

Ce soir, au retour d'un dîner que quelques amis leur avaient offert au Château-Vert, MM. Garnier-Pages et Laboissière étaient entrés au café du Cours pour rendre aux patriotes habitués de ce café la visite qu'ils en avaient reçue. La nouvelle s'en répandit promptement dans le voisinage, et une multitude de citoyens accoururent pour prendre part aux félicitations chaleureuses présentées par

Le patriotisme marseillais à ces deux honorables députés. M. Simon Courty leur exprima en quelques paroles simples et affectueuses les vœux et la reconnaissance de l'Assemblée. M. Garnier-Pagès le remercia en son nom et en celui de son collègue, et se félicita en particulier d'avoir reçu le jour au sein d'une population si ardemment dévouée à la cause de la patrie et de la liberté.

La salle du café et les cours retentirent de braves prolongés. Des toasts furent portés aux représentants du peuple, aux prisonniers du Mont-Saint-Michel, à la liberté. A la sortie des deux députés, de vifs applaudissements et les cris de vive Laboussière! vive Garnier-Pagès! résonnèrent comme à leur arrivée, et une suite nombreuse d'amis improvisés les accompagna jusqu'à l'hôtel Beauveau, où des bouquets leur furent présentés de la part des patriotes. MM. Garnier-Pagès et Laboussière reçurent ensuite les commissions du banquet populaire qui leur sera donné dimanche prochain.

Cette petite fête inattendue laissera un heureux souvenir au peuple de Marseille. En approchant les hommes auxquels il rend justice en les reconnaissant pour ses représentants véritables, en conversant familièrement avec eux, il a pu se convaincre combien leurs sentiments et leur langage sont conformes à ses instincts généraux. Un ordre parfait n'a pas cessé de régner dans cette réunion populaire; nous sommes convaincus qu'il en sera de même au grand banquet d'après-demain.

Une sérénade de galoubets et de tambourins, donnée sous les fenêtres de l'hôtel Beauveau, a terminé joyeusement la soirée.

Nous signalons à l'attention de nos lecteurs l'article suivant du *Courrier Français*, qui rentre indirectement dans la ligne des idées que nous avons développées ci-dessus (premier article).

La chambre a tellement trahi les vœux et l'attente de la nation, qu'elle n'a plus d'influence dans le pays. Le dégoût de la vie parlementaire saisit les députés eux-mêmes. On annonce que plusieurs d'entr'eux sont déterminés à donner leur démission. Déjà MM. Thouvenel, Poux-Thierry et Mornay ont exprimé leur désappointement patriotique dans les termes les plus amers et avec la conviction et l'accent d'honnêtes gens et de citoyens vertueux. Aujourd'hui, M. Baudet-Dulary qui, par sa philanthropie, se rapproche beaucoup du bon M. Thouvenel, se retire avec le désespoir dans l'âme. On l'entend qui s'écrie : « A quoi servent les révolutions politiques? » Il est certain que les révolutions politiques qui tournent comme la nôtre à l'ourne, ne servent pas à grand chose.

Nous nous trompons; elles servent à enrichir quelques intrigants et quelques ambitieux; et, comme dans ce pays-ci on se dégoûte aussi facilement qu'on s'engoue, il arrive que plusieurs patriotes cherchent, ailleurs que dans les institutions politiques, la réalisation des vœux qu'ils avaient formés pour le bonheur de la nation. C'est ainsi que nous avons vu des esprits fort distingués embrasser, dans leur soif du progrès, les doctrines économiques du saint-simonisme. Ceux-ci, et M. Baudet-Dulary est l'un des adeptes les plus fervents de cette secte, adoptent les théories du fouriérisme. Quelques sincères que soient les convictions de ces hommes de bien, quelque droit que soit leur but, nous croyons qu'ils se trompent; heureusement que leurs erreurs ne sont pas contagieuses. Il est fort égal au gouvernement que les disciples de Saint-Simon ou de Fourier se ruinent dans des entreprises mal conçues; ce qui lui importe, c'est qu'on ne touche pas à son pouvoir, et qu'on le laisse à son aise opprimer la liberté; il fera bon marché du reste. Mais s'il voyait le fouriérisme se propager et s'étendre, il trouverait bien vite le moyen de l'abattre. Quelqu'orateur ministériel monterait à la tribune et tonnerait contre ces confrères de moins civils qui mettent en commun leur travail et leur industrie, et qui veulent dégrader les molles jouissances des propriétaires oisifs; les phalanstériens, traqués par la haute et basse police, n'en auraient pas pour quinze jours. C'est que la première chose à laquelle un peuple sage doit travailler, c'est à sa constitution politique. Chaque citoyen doit apporter sa pierre à cet édifice et ne pas cesser de gâcher le plâtre et le mortier que l'œuvre ne soit terminée.

Dès qu'un gouvernement dit aux citoyens : « Ne vous occupez pas de la politique; ne songez qu'à vos intérêts matériels; plongez-vous dans les jouissances de la propriété et de l'industrie, et laissez-nous faire, » c'est un signe infailible qu'il marche à l'arbitraire et qu'il veut s'emparer des hautes positions du pouvoir pour foudroyer de là les intérêts matériels eux-mêmes, lorsque tel sera son bon plaisir.

M. de Polignac, de triste mémoire, ne tenait pas un autre langage; il voulait aussi, lui, organiser de vastes entreprises, creuser des canaux et des docks, navigabiliser le lit de la Seine et faire venir la mer à Paris; il parlait de fermes-modèles, de haras, de chemins de fer; et puis au moment où les capitalistes, les propriétaires et les industriels allaient s'engager dans ces spéculations, il a lancé à notre tête sa censure et le vote exclusif des grands collèges. Il est étonnant qu'après de si récentes et de si cruelles déceptions, il se trouve encore des gens assez crédules pour croire que la réforme sociale doit précéder la réforme politique. Mais comme nous sommes le peuple le plus oublieux de la terre, il faut bien que la presse nous rappelle chaque jour ce que les Machiavels de tous les pouvoirs ont déjà fait et ce qu'ils se proposent de faire. Serons-nous donc éternellement dupes des mêmes charlatans?

Nous ne savons pas trop ce que M. Baudet-Dulary compte tirer de son phalanstère; c'est une entreprise pour nous fort problématique.

Un succès qui se fonde sur l'association dans ce pays le moins propre du monde à l'association, est un succès que nous souhaitons pour ces messieurs, mais que nous n'oserions leur garantir. Nous croyons que M. Baudet-Dulary aurait beaucoup mieux fait de rester à son poste de député, malgré ses justes et profonds dégoûts; il y aurait été plus utile que partout ailleurs. Nous avons assez de bavards qui, pour plaire au plus parler de tous les rois qui aient jamais occupé le trône, fatiguent du son vide de leurs paroles les députés et la France. Mais les hommes consciencieux, comme M. Dulary, instruits, zélés et indépendants, sont rares, et nous devons regretter leur absence, et plus encore leur démission. C'est surtout une grande faute de leur part, une faute que tous les succès possibles du phalanstère ne peuvent réparer, s'ils ne savent pas mieux que MM. Thouvenel et Mornay préparer leurs succès.

Le pouvoir fera force complimens à M. Baudet-Dulary qui lui quitte la place. Il faut aux troupes de cette candidature une nuée de fonctionnaires, et au lieu d'un mandataire indépendant, nous aurons tout un agencement, un service du ministère, qui applaudira ses lois les plus arbitraires, à ses actes les plus effrontés. Les deux chambres ne seront bientôt plus remplies que d'agens du gouvernement.

L'article suivant que nous empruntons au *National*, reproduit sous une autre face une idée que nous avons émise

il y a peu de jours. Nous recourrons avec d'autant plus de plaisir au talent du *National*, que nous craignons, d'après ce que nous avons appris, n'avoir pas été entendus dans l'article dont il s'agit:

On lit dans le *Constitutionnel* de ce jour un article sur les coalitions d'ouvriers, où l'on établit que toute coalition de ce genre est nécessairement criminelle, parce qu'elle est le produit des violences exercées par une minorité violente sur une majorité paisible. A côté de cette assertion, dont l'exactitude ne nous paraît rien moins que démontrée, on voit des renseignements affligeants et des réflexions justes sur l'état malheureux de quelques ouvriers mêlés en Angleterre aux grandes opérations de machines. Certainement c'est une chose horrible que cette exploitation de l'homme par l'homme, et il est impossible d'en être témoin ou d'en lire les détails sans éprouver qu'il y avait, dans cette invocation de la fraternité mêlée par les premiers révolutionnaires français à celle de la liberté et de l'égalité, le sentiment fort juste de l'un des trois grands buts que devait atteindre cette évolution.

Fonder la liberté, c'était émanciper les facultés de l'immense majorité, retenues jusque-là par des entraves de toute nature. Fonder l'égalité, c'était détruire les privilèges qui favorisaient les passions du petit nombre aux dépens des besoins de tous. Invoquer la fraternité, c'était consacrer dans la politique et dans la science sociale le vieux dogme qui a fait la puissance du christianisme, et que le christianisme a abandonné après s'être établi par lui; ce dogme vraiment divin parce qu'il est vraiment civilisateur, que l'homme ne naît pas pour l'homme, et que tous les hommes sont frères, et qu'il n'est pas permis à celui qui a la puissance physique ou la puissance intellectuelle, d'en abuser pour exiger de son semblable un travail au-dessus des forces de sa nature. De magnifiques discours ont été faits sur cette donnée à la tribune de la Convention par Robespierre, qui n'eut pas de plus grand tort que de compromettre une belle cause en la plaçant au milieu des échafauds; que de tendre à la plus juste des révolutions par l'inhumanité la plus affreuse.

Le fond de tout cela était juste, était éloquemment dit et se retrouvera un jour avec des temps et une génération plus propres à réhabiliter des mots, des vœux, des objets dont on a fait un abus horrible à une époque où la lutte était implacable, où la vengeance était le triste argument des anciens exploités contre les anciens exploitants qui n'étaient pas convertis. Oui, c'était un noble et juste but de notre première révolution de fonder l'ère de la fraternité philosophique parmi les hommes; et de continuer la tâche de cette fraternité religieuse qui a fait la grande révolution du prolétaire de l'ancien monde contre le citoyen possesseur de terres et d'esclaves; et du serf de la féodalité contre l'habitant du château à tourelles et à pont-levis.

Mais comment s'opérera cette réforme, ce dernier progrès de la civilisation compatible avec notre état de société? Le *Constitutionnel*, partisan du monopole électoral et de la royauté dotée de quatorze millions de liste civile, nous dit que cela se fera par le gouvernement, et nous voilà ramenés, par les hommes du monopole, au système des hommes de la Convention qui voulaient aussi que la réforme sociale s'accomplît par les lumières et la toute-puissance d'une force mystérieuse, appelée le gouvernement. C'est par là que nous différons à la fois des hommes de la Convention des partisans du monopole.

Dans le gouvernement représentatif, nous n'attribuons au gouvernement d'autre faculté que celle d'exécuter avec intelligence et ponctualité les lois émanées d'une législature, véritable représentation du pays; c'est là, c'est dans cette législature qu'il faut faire arriver, par la voie du suffrage universel, le représentant de l'ouvrier aussi bien que le représentant du chef d'industrie. On a bien mis en présence, en 1789, les bourgeois, les nobles et le clergé, et c'est ainsi, que, par accommodement, par voie de transaction et de discussion, la liberté et l'égalité ont été fondées.

Nous ne doutons pas qu'il ne soit d'une représentation nationale accessible aux droits et aux prétentions de l'ouvrier comme à l'intérêt du maître, une législation qui égaliserait les charges, qui répartirait le fardeau de manière à ce que les uns ne s'adjugeassent pas la jouissance exclusive des bénéfices, pendant que les autres mourraient de misère et de faim, en se livrant à des travaux au-dessus du courage et des forces physiques de l'homme. C'est de là seulement que sortira le bienfait de l'association, et non des expériences de détail qui pourraient être faites par une philanthropie plus ou moins éclairée, plus ou moins sincère.

La véritable philanthropie consiste aujourd'hui, non pas à se faire juge, en vertu d'une prétendue supériorité intellectuelle, de ce qui peut améliorer la condition des classes inférieures, mais à restituer aux classes inférieures les moyens de soutenir leurs intérêts, d'exposer leurs souffrances, de négocier et de stipuler les améliorations. Qui, mieux qu'elles, peut parler de leur situation, la sentir et en indiquer le remède? Si le gouvernement représentatif ne peut pas donner ce résultat, c'est une déception; et nous tenons au gouvernement représentatif vrai, parce que, seul, il fournit les moyens de résoudre les problèmes les plus difficiles de la réforme sociale: il suffit pour cela de mettre en présence les parties intéressées, et vouloir loyalement les entendre et leur faire droit.

La Tribune publie la lettre suivante du docteur Gervais:

Prison politique de Ste-Pélagie, 26 sept.

Depuis les premiers jours de juin, les transfèrements des patriotes au mont St-Michel avaient cessé; à mesure que la saison avançait, les condamnés sentaient se fortifier l'espoir de passer l'hiver à Sainte-Pélagie. — Ils avaient bien mal jugé MM. les ministres de l'intérieur et du commerce: MM. Thiers et d'Argout se seraient bien gardés de les oublier. Ils attendaient qu'une occasion vint, comme en mai, leur permettre d'ajouter encore aux rigueurs prononcées par la loi, et dès que cette occasion s'est présentée ils l'ont saisie.

A la fin du mois de mai dernier, la police cédant aux réclamations long-temps inutiles des condamnés, leur permit de travailler dans la prison; puis, quand ils eurent épuisé leurs dernières ressources et celles de leurs amis pour acheter des outils et des métiers, quand tout fut prêt, au moment où ils allaient commencer, la police les fit enlever et conduire à Saint-Michel; elle les fit enlever, sans leur laisser le temps non pas d'arranger leurs affaires, mais de dire adieu à leurs camarades!

Depuis ce temps, une inquiétude vague régnait dans la prison. La crainte de ne pouvoir les finir, empêchait les détenus d'entreprendre des travaux. Notre population, d'ordinaire si calme et si forte, présentait un aspect pénible de sourde agitation. Les élèves de l'école polytechnique (détenus ici depuis deux mois, sous prévention de complot) nous trouvèrent dans cet état, et formèrent le projet d'y remédier. D'autres détenus secondèrent leurs efforts,

et bientôt Sainte-Pélagie devint par leurs soins une espèce d'Athènes: des cours de lecture, d'écriture, de géographie, de calcul, de géométrie, de sténographie, d'histoire et de musique furent ouverts; et chacun put trouver à satisfaire ce besoin d'apprendre toujours si vivement senti par le peuple, toujours si fortement comprimé par les gouvernements despotiques. Le calme était revenu parmi nous; les réunions musicales, les jeux de la cour reprenaient l'intervalle des leçons; les journées passaient moins longues et moins longues.

MM. Thiers et d'Argout ne pouvaient souffrir long-temps un pareil état de choses. Il y a tant de haine chez M. le comte d'Argout contre ces gens du peuple qui a osé briser le trône de la vieille monarchie, sa reconnaissance pèse tant à M. Thiers que la révolution de juillet a fait grand seigneur. C'était une bonne fortune pour ces messieurs que de pouvoir encore une fois jeter le trouble et l'agitation au milieu des condamnés politiques. Ils ont ordonné de nouveaux transfèrements et ces transfèrements seront faits comme les derniers, en secret, à l'improviste; chaque jour quelques hommes partiront, ils n'auront pas été prévenus même la veille, ils seront arrachés à leurs familles, à leurs amis pour toujours peut-être sans pouvoir leur dire un dernier adieu; et pour ceux qui doivent partir les nuits seront sans sommeil, et le matin quand la voix des gendarmes et des guichetiers, le bruit des armes, le roulement de la charrette annonceront un départ, il y aura pour quarante hommes un quart-d'heure d'horrible angoisse, non pas que personne tremble ou recule, mais jusqu'à ce que les victimes soient désignées, chacun se demandera: « pourrai-je encore aujourd'hui embrasser ma vieille mère, ma fille, ma femme? »

Et certes c'est là une vengeance digne de MM. Thiers et d'Argout.

Hier avant six heures, deux condamnés républicains, Bousset et Carpentier, deux condamnés légitimistes, Daxeloff et Boisset ont été réveillés et sommés de se préparer à l'instant à partir pour le mont St-Michel. Toutes les portes étaient encore bouclées, tous les corridors fermés et gardés; les préparatifs ont été courts, les condamnés sont partis sans que personne ait pu les voir et leur parler. Au bas de l'escalier ils ont reçu le pain que le règlement force l'administration à leur donner. — Dans ce temps roid et humide, à six heures du matin, devant doubler les étapes; du pain! — Et encore, leur refusera-t-on, comme à ceux du mois de mai, de s'arrêter pour boire. — Ils déjeuneront ce soir avec du pain et de l'eau s'ils n'ont pas d'argent. — Par une précaution bien digne des gens de la police; la voiture fermée qu'il ordinaire attendait à la porte de la rue, a été conduite jusqu'à la chapelle neuve, derrière les bâtiments, de manière à empêcher les déportés de dire adieu à travers les barreaux aux prisonniers dont les fenêtres donnent sur le chemin de ronde qu'on leur avait laissé traverser à pied jusqu'ici.

Ils sont partis sans fers, mais qui nous assure qu'on ne les enchaînera pas à Passy ou à Versailles. Les ministres l'ont promis, dit-on. De quel poids est pour nous la parole des ministres? MM. Thiers et d'Argout ont perdu le droit d'exiger qu'on les croie, même quand ils jurent sur l'honneur. MM. Thiers et d'Argout ont menti quand ils ont dit à la France, du haut de la Tribune: « C'est sans ordre que les gendarmes ont enchaîné Jeanne et Buthoud, les autres ne le seront pas. » Bainsse, Prosper, Toupriant, Marchand, tous ceux qui sont partis de Ste-Pélagie pour St-Michel ont été enchaînés deux à deux. MM. Thiers et d'Argout ont dit que les condamnés avaient tous été transportés en voiture aux frais de l'administration: MM. Thiers et d'Argout ont menti, car Jeanne et Buthoud ont payé la voiture qui les a portés de Versailles à Laqueue. MM. Thiers et d'Argout ont dit que tous les condamnés avaient été traités partout avec les égards dus au malheur: MM. Thiers et d'Argout ont menti, car Jeanne Buthoud ont eu à essayer, à Versailles, les injures grossières d'un commissaire de police, car les premiers partis n'ont pas même reçu les vivres que le règlement leur alloue, car tous ont dû coucher sur la paille ou payer leurs lits.

De quel poids est donc pour nous la parole des ministres; et ne sommes-nous pas fondés à craindre pour les condamnés qui partent les indignes traitemens prodigués à ceux qui sont partis en mai?

Ponchard, le délicieux chanteur de l'Opéra Comique de passage en cette ville, se fera entendre deux fois seulement sur notre scène. Sa première représentation aura lieu demain mercredi: il chantera la *Dame Blanche* et deux romances. C'est là une bonne fortune que nos dilettanti ne laisseront pas échapper.

Nous appelons l'attention sur la *Gazette des cours d'assises et des tribunaux correctionnels*, journal mensuel, destiné à recueillir les causes ou tragiques ou plaisantes, dont on recherche si avidement la lecture dans la GAZETTE DES TRIBUNAUX. (Voir aux annonces.)

AVIS.

La session du jury médical, pour le département du Rhône, sera ouverte à l'hôtel de la Préfecture, à Lyon, le 20 octobre prochain.

Les aspirans au titre d'officier de santé, pharmacien, herboriste ou sage-femme, qui ne se sont pas encore fait inscrire, sont invités à se présenter de suite, à la préfecture du Rhône, pour remplir cette formalité, sans laquelle ils ne peuvent être admis à l'examen du jury.

Ils déposeront, en même temps, un extrait de leur acte de naissance, un certificat d'études et un certificat de bonne vie et mœurs.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

Paris, 28 septembre.

Les officiers étrangers continuent à arriver en foule dans la capitale. Hier un grand nombre de présentations ont encore été faites à l'ambassade anglaise. On citait aussi comme nouvellement débarqués le colonel anglais Harding, le colonel russe de Goreynoff et le général Sougeon, au service de Savoie.

Plusieurs accidents ont été occasionnés par un carabinier qui était monté chez sa maîtresse et ayant eu avec elle une altercation, se mit à démonter le lit et le jeta peu à peu par la fenêtre d'un second étage, sans s'inquiéter des personnes qui passaient au-dessous.

Un rassemblement se forma aussitôt rue Frémicourt, où cette scène se passait, et la garde fut obligée de venir interrompre l'amant dans cet étrange passe-temps pour éviter de plus grands malheurs; il a été conduit à l'état-major.

Un courrier de Bruxelles est encore arrivé aujourd'hui au ministère des affaires étrangères. Le double service du ministère et du cabinet particulier se fait dans ce moment avec la plus grande activité et dans la plus entière indépendance; ainsi la dépêche arrivée ce matin était personnelle au

ministère comme le courrier d'hier soir s'est adressé directement au secrétaire des commandemens de S. M. Les frais de ces deux correspondances diplomatiques sont également distincts et faits séparément.

Le comte d'Appony, ambassadeur d'Autriche à Paris, momentanément en congé dans ses terres de Bohême, a écrit hier à son chancelier d'ambassade. La plus grande discrétion a été gardée sur le contenu de cette lettre, et l'on sait que l'ambassadeur se propose de revenir à son poste plutôt qu'on ne le croyait.

Le comte d'Appony n'avait point été approuvé par M. de Metternich dans plusieurs de ses démarches depuis la révolution de juillet, et ce congé semblait un prétexte pour lui donner ensuite un successeur; mais on crut devoir le rendre aux puissantes sollicitations de la nouvelle cour des Tuileries, et à la demande expresse du roi.

Le *Moniteur* nous apprend, dans sa partie non officielle, l'arrivée à Calais, le 25, du prince de Talleyrand accompagné de sa nièce, M^{me} la duchesse de Dino; ils ont fait le trajet à bord du bateau à vapeur anglais *the Fury*.

Il est assez probable qu'après les ovations et les royales distinctions dont notre ambassadeur a été l'objet avant son départ de Londres, une réception non moins brillante lui sera faite à Paris, où il doit être l'arbitre de tant de destinées.

La pensée du 9 août est en mal d'enfant. Les doctrinaires sont agonisants.

Mad. Barthe a loué hier une maison de campagne à Courbevoie, pour aller y subir le deuil de son hôtel de la place Vendôme avec l'ex-carbonaro son mari.

Le télégraphe a porté hier l'ordre à M. Béranget d'arriver en hâte à Paris pour prendre l'hôtel de la Chancellerie.

Depuis hier diverses listes de nouveaux complices de la pensée immuable circulent dans les salons, à la Bourse, et sont jetées à la crédulité publique qui les accueille ou les rejette suivant leur plus ou moins de conformité avec l'opinion publique.

M. Baude, ex-conseiller d'état, vient, dit-on, de recevoir de M. Montalivet l'avis que Louis-Philippe avait révoqué sa destitution, et l'avait rendu aux fonctions actives de la section du commerce et de l'industrie. On assure que le traitement dont il avait été privé lui a été payé comme s'il n'eût pas cessé d'être compris dans le tableau.

La rente de 350 mille francs sur des propriétés de Charles X, dont l'ex-roi est constitué usu-fructier légal, sera adjugée lundi aux criées de la chambre du tribunal civil de la Seine.

Plusieurs associations des gros bonnets de la légitimité se sont formées pour s'assurer l'acquisition de cette rente, afin qu'elle pût faire retour au besoin au propriétaire ex-royal.

Mais on assure que la liste civile a les yeux ouverts sur cette affaire qui se présente à elle comme une excellente opération, attendu les 76 ans de l'usufruitier.

M. Montalivet a, dit-on, fait faire diverses propositions pour désintéresser plusieurs spéculateurs, en leur faisant surtout comprendre la convenance d'assurer à la couronne le retour des propriétés dont l'usufruit est momentanément engagé: néanmoins son éloquence a paru produire peu d'effet sur les richards du juste-milieu qui, en fait d'argent, ne voient pas la nécessité de se montrer courtisans à leur préjudice.

M. Félix Desportes, ex-préfet, l'un des exilés de la restauration comme membre de la chambre des cent jours, a été l'objet des investigations brutales de la police de M. Gisquet.

Après avoir vivement adressé ses plaintes au préfet de police, l'honorable citoyen s'est rendu chez M. le comte d'Argout, pour obtenir la satisfaction à laquelle ses antécédents dans les hautes fonctions lui donnaient droit.

Nous apprenons que M. d'Argout s'est défendu de complicité avec le sieur Gisquet. Les vexations endurées par M. Félix Desportes n'en restent pas moins par lui souffertes.

Ce matin la police a arrêté quatre individus qu'elle dit appartenir au parti carliste. Ces individus ont été mis au secret.

On parle d'une organisation nouvelle qui va être donnée au ministère de l'intérieur à la division de la police générale.

La police générale serait confiée spécialement à un conseiller d'état ayant quatre maîtres des requêtes et un plus grand nombre d'auditeurs sous ses ordres.

M. Montalivet, serait, dit-on, l'instigateur de cette nouvelle mesure.

Nouvelles.

M. Salvador Vecchiarelli, ancien chef de bataillon napolitain, est établi à Paris depuis neuf ans comme professeur de littérature italienne, et habite depuis six ans la même maison rue Saint-Dominique-d'Enfer, n. 10. Le 13 février 1831 il a été admis à jouir des droits civils en France, et sa conduite a toujours été à l'abri de tout blâme.

Mais M. Vecchiarelli est décoré de juillet, patriote et Italien. Il n'en a pas fallu davantage pour exciter l'esprit de persécution de M. d'Argout.

Le 25 de ce mois, ce ministre a approuvé un arrêté de M. Gisquet, qui enjoint au sieur Vecchiarelli de quitter la capitale dans quarante-huit heures, et la France dans six jours, en passant par Calais pour se rendre en Angleterre, avec menace d'employer les mesures les plus précises pour en assurer l'exécution.

Cet arrêté a été signifié hier. Aujourd'hui même le sieur Vecchiarelli a présenté requête au président du tribunal de la Seine, pour faire commettre un huissier. Elle a été répondue par M. Portalis qui a désigné le sieur Lemichel, à l'effet de faire les actes nécessaires à l'exercice du sieur Vecchiarelli, attendu qu'il a été régulièrement admis en France à jouir des droits civils, il est bien fondé à discuter la mesure dont s'agit.

Ces pièces ont été signifiées à MM. Gisquet et d'Argout, avec protestation contre l'ordre d'expulsion, et déclaration de se pourvoir par toutes voies légales contre son exécution et par résistance de fait contre la violence.

Demain une assignation en validité d'opposition sera signifiée, et il sera statué par le tribunal à bref délai.

Cette affaire est des plus graves. M. Vecchiarelli remplit son devoir de bon citoyen. Espérons que la justice saura aussi remplir le sien. Nous saurons enfin si la sécurité des citoyens peut être livrée au caprice et à l'arbitraire de la police, c'est-à-dire à la force la plus aveugle et la plus violente qui fut jamais.

(Tribune.)

Le Journal politique de la Côte-d'Or annonce une

nouvelle invention, c'est celle d'un moulin fait par M. Maître de Villoste, et pour lequel il a pris un brevet.

Voici la description qu'on en donne :

La meule en granit peut avoir environ 18 à 20 pouces de diamètre; elle est percée dans le milieu pour recevoir une espèce de tourte en fonte qui fixe la pierre au moyens de vis et d'écrous; à cette tourte s'adapte une bielle qui correspond, au moyen d'engrenages, au moteur du moulin. Cette meule qui a près de 5 pouces d'épaisseur sur un pied à 18 pouces de largeur, tourne verticalement au lieu de tourner horizontalement; elle frotte contre une pièce également en granit qui représente environ un quart de cercle, qu'on peut éloigner ou rapprocher à volonté au moyen d'une vis de rappel; le tout est fixé sur un châssis et ne tient pas plus de place qu'une commode. Toutes les pièces sont en fonte, et le tout, y compris les meules, ne pèse que 1,500 livres. Ce moulin peut moulin, dit-on, cinq doubles décalitres à l'heure, et il coûte tout confectionné 1,500 fr. Tous les moteurs peuvent lui être appliqués; un seul cheval peut facilement en faire fonctionner un, et un cours d'eau qui fait tourner un moulin ordinaire, peut en faire aller six.

On prétend que la farine est aussi belle que celle des moulins les mieux organisés. On en monte en ce moment un à Sémur.

On prétend que ce moulin est une espèce de pantriteur, qu'il peut servir à écorcer les légumes secs, à moulin toutes sortes de graines, à écraser le plâtre, le ciment, et à broyer l'écorce pour les tanneurs.

Nous lisons dans le *Pilote du Calvados*, du 23 :

Un journal légitimiste, la *Gazette de Metz*, en annonçant le départ d'un grand nombre d'amis de la monarchie déchue pour Prague, dit qu'entr'autres présens qui seront faits à Henri de France, la ville de Caen lui fait offrir par un M. Raymond une épée, avec cette devise : *Souviens-toi de qui tu es fils!*

Nous ne savions pas à Caen qu'on allait ainsi, en notre nom, faire cette offrande: nous ne connaissons pas même le M. Raymond qui est chargé de remettre l'épée aux mains du prétendant; mais puisque ce Monsieur est assez bon pour se rendre l'interprète des sentimens de la ville de Caen près du duc de Bordeaux, nous le prions, en notre nom et en celui de nos amis, de lui présenter l'épée par la pointe.

Quant à la devise que porte cette épée : *Souviens-toi de qui tu es fils!* nous voudrions bien savoir si c'est au côté paternel ou bien au côté maternel que s'adresse l'allusion. Du côté maternel, que l'enfant du miracle se rappelle, si cela l'amuse, Madame Hector Lucchesi-Palli, qui a allumé la guerre civile en France; et de l'autre côté, le duc de Berry, qui n'a jamais rien fait que rentrer en France à la suite de l'étranger, et Charles X qui a fui à Quiberon, et qui commandait, le 29 juillet, de faire donner les masses contre le peuple. Oui! que le duc de Bordeaux se souvienne de qui il est fils! La nation s'en souvient aussi.

On lit dans le *Patriote de Clermont* :

Un suicide, accompli ici samedi dernier, vient de témoigner encore hautement contre les vices de notre système pénitentiaire. Les exemples abondent pour prouver que notre pénalité, loin de tendre à guérir et réformer le criminel, ne fait que l'enraciner de plus en plus dans ses penchans vicieux, ou bien le pousser, quand il a subi sa peine, au désespoir et au suicide.

Samedi matin, sur les dix heures, un garde-champêtre, nommé Mingat, faisant sa tournée, vit dans le ravin de Bouai, près Clermont, le corps d'un homme qui s'était pendu à une jeune saule, et qui paraissait s'être servi du parapet d'un petit pont pour réaliser son projet.

Après s'être assuré que le suicidé ne pouvait être rappelé à la vie, il alla faire sa déclaration, et le cadavre fut enlevé dans la matinée. Il fut reconnu pour celui d'un homme originaire des environs de Nîmes, qui, ayant tué sa femme surprise, dit-on par lui, en flagrant délit, avait été condamné aux galères, et auquel on avait fait remise du restant de sa peine, après un séjour de dix-huit ans au bagne.

Cet homme avait environ 70 ans; on a trouvé près de lui sa canne et son chapeau, et dans sa poche, la déclaration que sa mort ne devait être imputée qu'à lui-même. — Il s'était servi, pour se pendre, d'une corde neuve et savonnée avec soin: il paraît s'être tué entre 8 et 9 heures, car un cultivateur qui travaillait non loin du lieu où il a été trouvé, l'a vu passer à huit heures et demie.

Des renseignemens nous ont appris que ce vieillard, fixé ici depuis à peu près un an, était dans l'aisance, qu'il se conduisait bien, mais qu'il était tombé dans le chagrin depuis qu'on avait su la condamnation qu'il avait subie. — Il paraît qu'un agent de police ne se faisait pas faute de la révéler, et qu'il affecta même de lui demander un jour ses papiers au spectacle. Depuis ce moment, ce malheureux s'apercevait qu'on se retirait de lui, et la vie lui devint insupportable.

C'est là une cruauté qui n'est pas dans la loi. Quand un homme est placé sous la surveillance de la police, c'est un fait qui ne doit être connu que de ceux-là qui sont chargés de son exécution. — La loi prononce des peines, mais quand elles sont accomplies, la société n'a plus rien à demander à celui qui les a subies, sinon une conduite irréprochable, et pour cela elle lui doit, comme à tous les hommes, aide, protection et bienveillance.

Hier le général Lafayette a eu longue conférence avec l'ambassadeur de la république des États-Unis, M. Livingston, son ami depuis 56 ans. On croit que la conférence a roulé sur le traité avec les États-Unis pour l'exécution duquel la chambre paraît peu disposée à voter les 25 millions.

Il y a eu beaucoup d'allées et venues ministérielles hier, nous dit-on, sur la route de Saint-Cloud, on assure qu'en revenant de la résidence royale, M. Guizot avait l'air rayonnant.

Extérieur.

(Correspondance particulière du PRÉCURSEUR.)

ANGLETERRE. — Londres, 26 septembre. — Les lettres de Paris de mardi reçues ce matin démentent la prétendue insurrection de Constantinople, et l'on croit généralement que le feu, bien qu'il ait été épouvantable, n'était cependant qu'accidentel.

Le prochain arrivage du paquebot à vapeur le *Royaliste* est attendu avec la plus vive impatience.

On croit cependant que l'un des navires à vapeur qui sont partis de Portsmouth à la suite de la reine, sera le premier à vous apporter des nouvelles de Portugal.

M. Dedel, frère de l'ambassadeur de Hollande, et porteur de dépêches pour S. Exc. M. Dedel, est arrivé en cette ville aujourd'hui,

venant de Rotterdam sur le paquebot le *Sir Edward Banks*.

— On a reçu au café de l'Amérique du Nord et du Sud des journaux de Boston et de Philadelphie jusqu'au 30 août.

On a ressenti le 27 août à Maryland et dans la Virginie une violente secousse de tremblement de terre qui a causé de grands dommages. Une mine de charbon s'est écroulée à Doyer et a écrasé 42 nègres.

Ces mêmes journaux donnent des nouvelles de Mexico jusqu'au 7 août.

Les deux armées ennemies se trouvaient près de la ville de Mexico.

Il n'y avait pas eu de bataille livrée, et l'on croyait que les deux partis se feraient des concessions mutuelles. (*Idem.*)

— On lit dans le *Courier* :

Nous lecteurs nous rendent cette justice que nous sommes soigneusement abstenus de donner aucun des bruits qui ont circulé depuis ces derniers jours relativement aux prétendues propositions qu'aurait faites don Miguel de se rendre, ainsi que son armée, à certaines conditions.

Cette nouvelle était présentée avec tant de confiance qu'on allait jusqu'à rapporter le nombre et les articles précis de cette capitulation de don Miguel; enfin les plus grands détails étaient minutieusement donnés.

Nous devons donc établir la situation réelle des faits: bien loin que l'offre d'une capitulation ait été faite par don Miguel, la première tentative d'accommodement est venue au contraire de lord William Russell, représentant de l'Angleterre à Lisbonne. Nous croyons que l'offre faite par don Miguel était de ne pas s'opposer et d'apporter même toute facilité au départ de don Pedro et de ses adhérens, et de garantir à dona Maria la *causa real*.

Tel est, nous le craignons, l'état réel des faits. On ne manquera pas sans doute de nous blâmer et de les exposer, et de nous accuser d'être hostiles à la cause constitutionnelle de la reine de Portugal.

Pour prouver que non-seulement nous ne sommes pas hostiles, mais au contraire que nous sommes de zélés défenseurs de la cause de la reine; nous en appelons au témoignage de tout ce que nous avons publié hier sur ce sujet; mais notre premier devoir est envers le public qui nous lit; il nous demande des faits et non des vœux. Si nous semblons, en faisant connaître ce fait, montrer la cause de dona Maria sous un jour défavorable, nous regrettons la nécessité qui nous y oblige; mais cette nécessité ressort du fait lui-même et nullement de nous.

Nous n'avons jamais rabaisé les ressources de don Miguel, et nous croyons très-important pour la cause de la reine qu'on ne les rabaisse pas surtout en ce moment, mais en admettant, avec regret, qu'il a le pouvoir de faire beaucoup de mal, nous n'en sommes pas moins intimement convaincu que le résultat définitif de la lutte, *dona Maria étant soutenue, comme elle l'est, par l'Angleterre et la France*, doit être le triomphe de la cause constitutionnelle en Portugal.

Quoique nous pensions que tel doit être le résultat de la lutte, nous ne pouvons cependant nous faire illusion sur ce fait, que l'état actuel des affaires en Portugal est extrêmement critique, et qu'il reste beaucoup à faire pour que le résultat final tourne à l'avantage des constitutionnels. Nous irons même jusqu'à dire qu'à moins que l'Angleterre n'intervienne, nos lecteurs doivent s'attendre à voir Lisbonne occupée de nouveau par les troupes de don Miguel.

Nous avançons ce fait dans la supposition que l'armée de don Miguel continue à lui être aussi dévouée et aussi zélée pour sa cause, qu'elle l'a été jusqu'ici. Nous faisons abstraction de la trahison d'un côté ou de l'autre.

Nous pouvons assurer à nos lecteurs que l'opinion des militaires expérimentés est, qu'à moins que le duc de Braganca parvienne à faire lever le blocus par terre de Lisbonne, il faut de toute nécessité, et d'après tous les calculs stratégiques, qu'il se rende à l'armée qui le bloque, et cette reddition doit avoir lieu sans que le maréchal ait besoin de tirer un seul coup de canon de plus.

Nous saisissons cette occasion pour rapporter les détails exacts de l'affaire qui a eu lieu le 5, au nord de Lisbonne, et que l'on a rapporté si diversement. Le combat n'a pas été la suite d'une attaque directe, ni d'une reconnaissance opérée par le maréchal français. Il est venu accidentellement de ce que les troupes constitutionnelles ont voulu s'opposer à la construction de deux batteries que voulaient élever sur les hauteurs au nord de Lisbonne, les troupes de police sous les ordres du duc de Cadaval. Les tirailleurs des deux partis s'approchèrent de plus en plus les uns des autres, jusqu'à ce que la proximité et l'exaspération produite par présence des troupes des deux partis, eussent animés un combat qui devint, par les renforts qui furent envoyés de part et d'autre, une action sérieuse.

Nous insistons d'autant plus sur ce fait, qu'on avait supposé que le maréchal Bourmont avait essayé une telle défaite, qu'il lui serait désormais impossible de continuer toute opération ultérieure contre Lisbonne. Nous désirerions qu'il en fut ainsi, mais nous croyons que la vérité est dans ce que nous avons dit. Chacun sait que dans les chances de la guerre, il survient des événemens imprévus qui amènent les résultats les plus importants. Affirmer d'une manière positive que Lisbonne sera ou ne sera pas obligée de se rendre, c'est ce que ne pourrait pas hasarder même le militaire le plus expérimenté. Mais nous devons tenir nos lecteurs à l'abri du choc que ressentiraient les amis de la cause de la reine en Angleterre, si la chute de Lisbonne était amenée par les difficultés que doit nécessairement éprouver la population d'une grande ville assiégée.

Nous désirons les préparer à considérer la prise de Lisbonne comme un événement possible dans la guerre civile qui afflige le Portugal, et non comme indiquant en aucune manière, le triomphe définitif de don Miguel.

Le duc de Braganca peut être forcé d'abandonner Lisbonne, mais cet abandon ne le forcerait pas à abandonner la cause qu'il sert et dont il a tant avancé le succès. Quelles que soient les autorités intermédiaires qui puissent arriver, nous ne sommes nullement en peine sur le succès définitif de la cause constitutionnelle représentée en la personne de la reine de Portugal.

— ESPAGNE. — Madrid, 19 septembre. — Le choléra continue à faire d'assez forts ravages dans les trois lieux infectés, mais jusqu'à présent il ne s'est pas beaucoup approché de notre capitale.

Les mesures sanitaires sont extrêmement rigoureuses et l'on espère que par cette grande surveillance Madrid sera préservé de ce fléau, d'après les derniers bulletins de Huelva, il résulte que depuis le 8 jusqu'au 10, 102 nouveaux cas dont 27 morts, à Ayamonte, dans le même espace, 86 nouveaux cas et 22 morts.

A Séville, du 10 au 11, il y a eu aussi 138 nouveaux cas, dont 15 morts.

Malgré qu'aucune maladie qui ressemble à cette épidémie ne se soit pas encore manifestée à Madrid, l'émigration n'en a pas moins commencé et déjà bon nombre de familles ont quitté la capitale et beaucoup d'autres font leurs préparatifs de départ.

Les lettres de l'Andalousie sont les unes plus affligeantes que les autres, car, indépendamment de ce fléau, elles se plaignent du manque des communications, ce qui fait complètement languir le commerce de cette province qui déjà était pour ainsi dire complètement anéanti. A Badajoz cette maladie fait aussi de très-grands ravages, et l'on nous assure même que dans les rangs de l'armée d'observation quelques cas se sont manifestés.

Rien n'est négligé par les apostoliques pour décider le gouvernement à se mêler d'une manière ostensible de la question du Portugal. Quelques-uns de nos ministres dont le penchant vers le carlisme nous est bien connu, ne demanderaient pas mieux, mais ils se trouvent retenus par les autres collègues et plus encore par les vives représentations de M. de Rayneval, ambassadeur français, dont la conduite énergique ne s'est nullement démentie depuis que la lutte entre les deux frères de la maison de Braganca a été commencée. Nous devons cependant dire que des secours d'argent sont presque journellement envoyés en Portugal et que depuis quelques jours le comité miguéliste établi dans notre capitale fait des enrôlements pour le compte de leur patron à l'instar de ceux que l'on fait en France.

Quant aux nouvelles du Portugal, elles sont toujours très contradictoires, mais il paraît que malgré les belles proclamations de don Miguel, que dans la journée du 13, il y a eu une attaque qui a tourné tout-à-fait au désavantage de don Miguel, et que l'on attend à Lisbonne, d'un moment à l'autre, l'arrivée de dona Maria. Il paraît même certain que don Miguel, a été forcé d'abandonner les positions qu'il occupait aux alentours de la capitale.

Comme les lettres de Lisbonne ne nous parviennent pas, nous sommes dans la plus grande ignorance quoique voisins. — On assure, que notre ministre va être changé, et que son successeur sera M. Heno.

DE LA FRONTIÈRE DE BOHEME, 20 septembre. — La réunion de l'empereur Nicolas et de l'empereur d'Autriche à Muncher-Graetz, a duré sept jours. Toutes les nouvelles s'accordent sur ce point, que les deux souverains malgré la différence de leur âge, ont éprouvé beaucoup de sympathie l'un pour l'autre, et se sont donnés réciproquement des témoignages du dévouement et de la confiance les plus sincères.

L'empereur Nicolas est parti le 17 septembre pour St-Petersbourg, en prenant le chemin le plus court, qui va par Breslaw et Varsovie. Il circule des bruits si contradictoires et en partie si absurdes sur la teneur et les résultats des résolutions adoptées à Muncher-Graetz, qu'il est facile de voir qu'aucune communication n'a encore été faite à des profanes. (Gazette d'Ausbourg.)

PRUSSE. — Berlin, 20 septembre. — Nous croyons pouvoir affirmer sans crainte de nous tromper, que tout ce qui a été dit dans les conférences de Thérésinstadt; Schwedt et Muncher-Graetz, peut se résumer en ce peu de mots: *Maintien et affermissement de ce qui existe* de la tranquillité et de la paix à l'intérieur et à l'extérieur, que si pour atteindre un but aussi louable, on a dû adopter la résolution de ne plus faire de concessions à la propagande, une pareille résolution n'étonnera personne et on peut aussi affirmer, sans craindre d'être démenti, que les monarques suivront à l'avenir une politique uniforme, qui sera aussi paisible qu'énergique dans le cas où les circonstances prendraient un caractère impérieux, il est hors de doute, que les souverains qui ont pris part à ces conférences; n'ont pas eu en vue de conclure des alliances et des traités formels.

(Gazette des postes de Francfort.)

NOUVEAU CATÉCHISME RÉPUBLICAIN, Indiquant à tout citoyen ses droits, ses devoirs et la forme de gouvernement qui convient le mieux à la dignité et au bonheur d'un peuple.

Lyon, BARON, libraire. Prix : 60 c.

Les docteurs de l'école anglaise et les sophistes de la légèreté ont tellement embrouillé et faussé toutes les notions vraies et naturelles de gouvernement qu'aujourd'hui le premier besoin du pays est de ramener les intelligences aux éléments de l'administration politique. C'est une tâche qui ne préoccupe peut-être pas la presse en général, forcée qu'elle est de se livrer jour par jour à la critique d'un pouvoir qui vicie l'esprit public en même temps qu'il gaspille les richesses matérielles.

Cette tâche, l'auteur du *Catéchisme républicain* en a compris l'importance, et il a cherché à la remplir. Nous ne dirons pas que son travail est parfait; mais qu'il doit être fort utile. Dans tous les cas il aura au moins ouvert la route et montré le but.

Peut-être y a-t-il dans ce *Catéchisme* quelque chose de trop violent et de trop absolu dans les idées et dans les formes. Le passé y est considéré d'un œil de colère qui n'est pas un moyen d'arriver à la vérité. Des questions graves, par exemple, celle de la représentation double ou unitaire, y sont tranchées en quelques mots, bien qu'elles soient encore un sujet de graves débats. Enfin ce livre porte le cachet de la jeunesse et de la précipitation; mais ce n'en est pas moins une œuvre recommandable sous beaucoup de rapports et dont la propagation doit être encouragée puisqu'il n'existe rien de pareil dans la littérature populaire.

A tous les reproches que nous pourrions adresser à l'auteur, il serait toujours en droit de répondre: Faites mieux que moi. A la bonne heure. Mais je n'ai pas eu de modèle, et le temps pressait.

LIBRAIRIE.

LE SOLEIL, ALMANACH DE 1834;

CONTENANT LA MATIÈRE DE 2 VOL. IN-8°;

Orné de quatorze Vignettes et de six Gravures exécutées par nos meilleurs Artistes.

PRIX : 30 CENTIMES.

S'adresser à Paris, chez MM. GOETSCHY fils et C^e, imprimeurs, rue Louis-le-Grand.

A SIX FRANCS PAR AN, 4 fr. 50 c. en sus pour les départemens.

GAZETTE DES COURS D'ASSISES ET DES TRIBUNAUX CORRECTIONNELS.

Sommaire du premier Numéro.

CAUSES DRAMATIQUES. — Triple crime: assassinat avec circonstances affreuses. — Révélations d'un condamné à la peine de mort, suivies d'accusation capitale. — Meurtre commis par un fou sur son médecin. — Générosité d'un prévenu. — Infanticide. — Assassinat du maire de Sayat. — Vol audacieux. — Jugement et condamnation d'un assassin vingt ans après son crime. — Empoisonnement. — Meurtre par monomanie. — Lutte terrible pour la vie entre deux condamnés à mort, etc., etc.

CAUSES FACÉTIEUSES. — Paternité d'un enfant de deux ans. — Une jolie voleuse. — Un mari malheureux. — Avis aux priseurs. — La nouvelle Sganarelle. — Deux femmes jalouses. — Manière de monter, avec 7 fr. 50 c., une maison splendide. — Une furieuse femme. — Les pots cassés. — Le commissaire sous-clé. — Un vol au pot. — M^{lle} Vilmen et le galant concierge. — La mère Pepin, le baigneur et la rentière. — L'escroc prussien. — Le médiateur pris à partie. — Danger de demander le cordon tout court. — Un témoin fourvoyé. — Mémoire d'un battu, etc., etc.

La Gazette des Cours d'Assises et des Tribunaux Correctionnels qu'il ne faut pas confondre avec la Cour d'Assises ou tout autre journal, paraît au commencement de chaque mois par cahier de 32 pages au moins, à Paris, rue des Grands-Augustins, n° 25, précédemment rue Richelieu, n° 17; à l'Office-Correspondance, 18, rue Notre-Dame-des-Victoires, à Paris; et chez tous les libraires et directeurs des postes.

ANNONCES DIVERSES.

(2318 3) A céder de suite pour cause de décès. — Un office de notaire avec une bonne clientèle, à St-Etienne (Loire).

S'adresser, pour les renseignements, à St-Etienne, rue de Foy, n° 56, et à Lyon, à M^e Lecourt, notaire, rue Puits-Gaillot, n° 1.

(2284 5) A vendre. — Bonne pharmacie, à St-Etienne.

S'adresser au successeur de M^e Henry, notaire.

(2305 4) A louer de suite. — Appartement complet, meublé à la moderne.

S'y adresser, quai Monsieur, n° 122.

(2344) Changement de domicile.

M. LEFÈVRE, professeur de langue espagnole, traducteur-interprète juré pour ladite langue près la mairie de cette ville, ci-devant place du Plâtre, demeure maintenant rue Fizay, n° 7, au 2^e.

(2320 2) Un jeune homme, arrivant de Genève, où il a été employé deux ans comme commis dans un magasin, désire trouver à se placer dans cette ville en cette qualité ou comme voyageur; il connaît l'allemand, et peut

fournir de bons renseignements.

S'adresser au bureau du Précurseur.

(2332) L'horloger qui vient d'établir son magasin rue Neuve-de-la-Préfecture, n° 2, prévient les personnes qui voudraient l'honorer de leur confiance, qu'il n'est pas le même chez lequel un vol fut commis l'hiver dernier.

(2338) L. Thiers et C^e, entrepreneurs de roulage à Lyon, quai de Retz, n° 36, et à St-Etienne, rue Ste-Catherine, ont l'honneur de prévenir le commerce qu'ils viennent de lier leur service de fourgons accélérés pour St-Etienne, partant tous les jours, à celui de M. Dubois Robert fils du Puy, et qu'ils rendront ainsi directement au Puy avec célérité et économie les marchandises qu'on voudra bien leur confier.

Ils recevront également à St-Etienne la diligence de M. Dubois-Robert fils, dont le départ a lieu chaque jour pour Le Puy et faisant le trajet dans le jour; MM. les voyageurs trouveront sécurité et régularité dans ce service déjà connu favorablement, et les marchandises, par cette voie seront rendues de Lyon au Puy en deux jours et à un prix modéré.

Ces deux services desserviront les départemens de la Lozère, du Cantal, etc., pour les villes desquels nous établissons à Lyon des prix fixes pour le transport des marchandises.

ASSURANCE.

CONTRE LA PERTE DES PROCÈS

EN MATIÈRES CIVILES ET COMMERCIALES,

Devant les cours et tribunaux du Midi.

Moyennant une prime convenue, l'Etablissement se charge de faire toutes les avances et démarches nécessaires pour le succès de l'affaire confiée, et en cas de perte du procès assuré, tout reste pour compte de l'Administration.

S'adresser à M. SIMÉONIS père, directeur de l'Etablissement, à Marseille, rue Cannebière, n° 33, au coin de la rue Beauvau.

Nota. L'Etablissement se charge pareillement de la rentrée de toutes créances et perception de toutes sommes dues tant à Marseille que dans tout l'intérieur de la France. (2362 2)

AVIS IMPORTANT.

MM. les propriétaires qui désirent mettre leurs caves à l'abri de l'inondation de la Saône ou du Rhône, sont invités à s'adresser à MM. Bidremant, à Vaise, place de la Pyramide, n. 123, qui se chargeront d'indiquer aux entrepreneurs et ouvriers, des moyens dont ils garantiront le résultat. (2324 2)

AVIS AUX CONSOMMATEURS DE CAFÉ.

M. Dupuis, marchand épicer, place St-Pierre, n° 6, à Lyon, vient d'innover un café de santé très-calmant et très-adoucissant. Les personnes que le café énerve ou agite, peuvent avec toute confiance faire usage de ce café qui est plus agréable à prendre que le café ordinaire, et auquel il faut bien moins de sucre. Les paquets sont d'une d'une demi livre, et se vendent 15 sous.

Chez M. Dupuis, marchand épicer, place St-Pierre, n° 6, à Lyon. (2342)

PILULES NAPOLITAINES,

De M. Poisson, pharmacien, breveté du Roi, rue du Roule, n° 11, à Paris.

Elles guérissent en peu de jours et sans accident les maladies secrètes, récentes et invétérées.

Prix: 3 f. la boîte. Deux ou trois suffisent pour se guérir.

Chaque boîte, enveloppée de papier blanc, est revêtue de chaque côté du cachet de l'auteur, dont le nom s'y trouve écrit en toutes lettres.

Le dépôt est à Lyon, chez M. Victorin-Biétrix Sionet, rue Neuve, n° 12, et à St-Etienne, chez M. Couturier, pharmacien. (4615 10)

Maladies Secrètes et de la peau.

SIROP VÉGÉTAL DE SALSEPAREILLE,

Préparé par COURTOIS, pharmacien à Lyon, ancien interne des hôpitaux civils et militaires, place des Pénitens-de-la-Croix, à Saint-Clair, près de la Loterie.

Ce sirop est approuvé des académies de médecine, comme le plus puissant dépuratif de la masse du sang, favorisant promptement la sortie des virus dartreux et vénérien, indispensable après l'usage du mercure dont il détruit totalement les traces; spécifique le plus actif, le plus certain et le plus prompt contre les apôtèmes et toutes les maladies qui ont leur siège dans le sang, telles que scrofules, scorbut, gales, boutons, et toutes les maladies de la peau, engorgement des glandes

et des articulations, rhumatisme, goutte, les fleurs blanches des femmes, et contre les écoulements récents ou invétérés. Il est prouvé par l'expérience que deux bouteilles procurent une guérison radicale. Prix: 8 f. et 4 f. la bouteille.

Le public est prié de ne point confondre ce précieux médicament avec tous les autres remèdes de ce genre annoncés en termes pompeux, et dont le vil prix pourrait séduire bien des gens dont tant de charlatans exploitent si effrontément la crédulité. Les nombreuses guérisons obtenues par l'usage de ce sirop en font le plus bel éloge.

On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

THÉÂTRES.

Spectacles du 1^{er} octobre.

GRAND-THÉÂTRE.

Les Voitures versées, opéra.—Fernand Cordez, opéra.—Baboon.

CÉLESTINS.

Le Roman Nouveau, vaud.—Les Voyages et Aventures de Jonas dans le Ventre de la Baleine, vaud.—L'Assassin, vaud.

FONDS PUBLICS.

BOURSE DE PARIS du 28 septembre.				
Cinq p. 0/0,	102f 30	102f 40	102f 30	102f 25
—fin cour.,	102f 40	102f 40	102f 30	102f 25
Emp. 1831,	102f 30			
Quat. p. 0/0,	91f			
Trois p. 0/0,	75f 70	75f 75	75f 55	75f 45
—fin cour.,	75f 75	75f 80	75f 45	75f 50
Ren. de Nap.	91f 50			
—fin cour.,	91f 60	91f 60	91f 25	91f 25
Emp. d'Esp.	83f 3/4			
Rent. perp.,	68f			
Cortès,	16f 1/4			
Emp. rom.,	90f			
Emp. belge,	96f 1/2			
Em. d'Haiti,	»			
Act. de la b.	1720f			
Quat. cana.,	1150f			
Caisse hyp.,	577f 50			

COURS DES MARCHANDISES du 25.

Colza, disp.,	101			
—Courant du mois,	101			
—octobre,	101	50		
—2 derniers mois,	102			
—2 premiers mois,	105	à 106		
—Lille,	94	50		
—Voiture,	6	75		
3/6 disp.,	160			
—courant du mois,	160			
—3 derniers mois,	160			
—4 premiers mois 1834,	155			
Café St-Domingue,	27	1/2 à 28		
—Martinique,	31	à 32	1/2	
—Moka,	31	1/2 à 32		
Sucre brut, bonne 4 ^e ,	71	50		
Savon, les ordres,	120	esc.	16	1/4
—Dispon.,	120		17	1/2
—3 derniers mois,	120		16	1/2
—6 prem. mois 1834,	120		17	



Anselme PETETIN.

Typographie de L. BOTTET, quai Saint-Antoine, n. 36.